



Pour diffusion immédiate

Site de démonstration sur la pelouse écologique

Trois-Rivières, mercredi le 24 septembre 2003 – À compter d'avril 2006, le Code de gestion des pesticides, en vigueur depuis le 3 avril 2003, interdira l'application des pesticides présentant le plus de risques pour la santé et pour l'environnement sur les pelouses des espaces verts privés et commerciaux. Le Conseil régional de l'environnement Mauricie (CRE Mauricie), qui accueille avec enthousiasme l'arrivée de cette nouvelle réglementation, est bien conscient que l'esthétique de nos terrains nous tient à cœur et qu'il faut proposer aux citoyens une solution alternative pour l'entretien de leurs espaces verts.

C'est pour cette raison, que le CRE Mauricie est heureux d'inviter la population mauricienne à son site de démonstration sur la pelouse écologique. Ce site, qui est situé sur le terrain du Pavillon d'accueil, à l'entrée du Parc de l'île Saint-Quentin, est une belle initiative qui permettra aux citoyens de découvrir une façon alternative d'entretenir leur pelouse en se conformant à cette nouvelle loi.

La majorité des gens reconnaissent actuellement que les pesticides sont dangereux et qu'il faut opter pour des alternatives. Cependant, plusieurs de ceux-ci s'acharnent encore à essayer de cultiver la pelouse parfaite. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que cette pelouse parfaite, telle qu'ils la définissent, n'est pas si parfaite que cela. Elle est très exigeante en engrais, en pesticides et en eau et demande beaucoup d'entretien.

Il faudra donc revoir notre image de la pelouse. Il est possible d'avoir une belle pelouse dense sans avoir recours à des produits chimiques. Malheureusement, dans l'esprit des gens, l'entretien écologique équivaut souvent à l'abandon d'entretien tout simplement. Ce site démontrera que l'entretien écologique d'une pelouse exige tout de même un minimum d'efforts. Celui-ci attirera le regard des sceptiques et leur permettra de voir des résultats concrets.

Les citoyens auront l'occasion de voir différentes façons d'entretenir leur pelouse lors des ateliers qui se feront à l'île St-Quentin. Le premier atelier sera donné le 28 septembre à 14 h au pavillon d'accueil de l'île St Quentin par madame Lili Michaud de la Coalition pour les alternatives aux pesticides. Le second sera donné dans le parc de l'île Saint-Quentin, par le conseil régional de l'environnement Mauricie, le 12 octobre, à 14 h.

Les médias, qui voudront en savoir plus sur ce projet, pourront rencontrer monsieur Patrick Simard, directeur du CRE Mauricie qui sera présent sur le site le vendredi 26 septembre, de 9 h à 10 h et se fera un plaisir de leur répondre. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Conseil régional de l'environnement Mauricie au 694-1748.

Nous tenons à remercier nos partenaires; Nature-Action Québec, le ministère de l'Environnement du Québec, Compostage Mauricie ainsi que le Parc de l'île Saint-Quentin pour leur contribution à ce projet.

-30-

Source :
Patrick Simard
Directeur
Tél. : 819-694-1748